

Mandira Sharma

Mandira Sharma a consacré la majeure partie de sa vie à défendre les droits des plus faibles. Alors qu'elle est l'une des rares femmes avocates au Népal, elle fonde en 2001 l'ONG Advocacy Forum, spécialisée dans la lutte contre la torture et la défense des victimes du conflit opposant rebelles maoïstes aux forces gouvernementales. Régulièrement menacée et entravée dans son combat, son courage et sa ténacité en font l'une des militantes des droits de l'homme les plus respectées d'Asie.

Une jeunesse marquée par le souvenir des survivants de la torture

J'ai vécu l'expérience de la discrimination des femmes au Népal dès l'enfance, en grandissant dans mon village. Puis, pendant le mouvement pour la démocratie, certains des membres de ma famille ont été arrêtés du fait de leur militantisme. J'étais très jeune à l'époque et nous n'avions pas le droit de leur rendre visite, mais j'ai toujours entendu les histoires douloureuses de leur arrestation, de leur détention et des tortures qu'ils avaient vécues en prison. Je crois que ces récits ont eu chez moi un fort impact. Plus tard, en 1990, il y a eu le mouvement en faveur de l'instauration de la démocratie au Népal. Je commençais alors mes études de droit. Parmi les personnes qui militaient en faveur du changement, nombre sont celles qui ont été arrêtées, détenues et torturées. Toutefois je crois que ce qui m'a le plus marquée est l'arrestation de l'un de nos professeurs, qui était très actif et que j'appréciais beaucoup.



« C'est la soif de justice des victimes qui me pousse à continuer »

Il était un véritable modèle pour beaucoup d'entre nous. Après l'établissement d'une démocratie multipartite dans le pays, il a finalement été remis en liberté. Mais il est sorti totalement différent : il n'était plus le professeur que nous avions connu. La torture l'avait complètement détruit, il était devenu comme fou. Je crois que cet événement a également fortement influencé mon choix de m'engager.

J'ai alors rejoint le « Centre pour les victimes de torture », un groupe qui fournissait des traitements médicaux aux prisonniers politiques libérés ayant subi des tortures en détention. J'étais chargée de recueillir leurs récits, d'assurer leur soutien et leur suivi médico-social. À cette occasion, j'ai documenté de multiples cas de torture et visité de nombreuses prisons du pays. J'y ai travaillé pendant 10 ans. J'ai alors pris la mesure de la gravité de ce problème dans le pays. C'est à ce moment-là que j'ai senti que si la vie avait vraiment un sens, mon rôle était d'œuvrer à ce que cela ne puisse plus se reproduire. J'ai réalisé que s'il était important de soutenir et de soigner ceux qui ont souffert, il fallait avant tout prévenir ce phénomène en intervenant en amont.

La force des victimes comme moteur

C'est pourquoi j'ai fondé Advocacy forum en 2001, alors que le pays était en proie à un conflit armé interne. L'état d'urgence avait été imposé, les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire étaient monnaie courante. Ce qu'il se passait dans les campagnes, les exécutions extrajudiciaires, les tortures, les disparitions, les abus sexuels, le recrutement d'enfants dans les forces armées, était largement inconnu des personnes se

trouvant dans la capitale et ailleurs. Advocacy forum souhaitait pallier ce manque de documentation et de surveillance et susciter l'espoir pour les victimes de violation des droits de l'homme et pour la société en général en empêchant la survenue de ces atrocités.

Parcourir les pays, documenter et répertorier les cas de violation des droits de l'homme commis par les deux parties au conflit n'était pas une tâche facile. J'ai pu mettre une équipe sur pied, prête à prendre des risques énormes dans l'exécution de ses responsabilités [...] Nous avons documenté des milliers de cas de violation des droits de l'homme, ce qui a permis une prise de conscience de ce problème au Népal. Sur la base des éléments de preuve que nous avons collectés, nous avons pu mener une campagne vigoureuse sur le plan national et international et réduire le nombre de violations dans le pays.

Évidemment, nous subissons de nombreuses pressions et intimidations. Récemment, nous avons été espionnés dans nos propres bureaux par une personne travaillant pour le compte de l'armée [...] C'est donc une bataille constante. Mais ce qui me pousse à continuer, c'est vraiment le sens que je donne à ce combat : parvenir à faire libérer une personne détenue illégalement, c'est la sauver véritablement. Chaque année, nous arrivons à sauver de nombreuses vies, à libérer des centaines de personnes qui étaient détenues illégalement et au secret et, ainsi, empêcher que nombre d'entre elles soient torturées, disparaissent ou soient tuées. C'est ce qui me donne un but, un objectif dans la vie.

Je suis aussi très proche des victimes du conflit. Quand il y a des incidents, nous sommes les premiers à recueillir leurs témoignages. Même dans cette situation, bien qu'elles

n'aient souvent aucun soutien, peu d'éducation, pas de ressources, les victimes gardent cette soif de justice et ne baissent pas les bras. Il y a beaucoup de force qui émane des survivants. C'est cette soif, si forte, qui me donne l'envie de continuer. Nous sommes des privilégiés, nous qui avons eu la chance de faire des études, d'avoir des contacts, des moyens. Il est de notre devoir de prendre part à cette lutte.

Pour Maina

Si je ne devais retenir qu'une affaire, je citerais celle de Maina Sunuaar sur laquelle nous travaillons depuis 2004. Sa mère, qui avait été témoin d'une exécution extrajudiciaire dans son village, était recherchée. Comme elle nous avait parlé, ainsi qu'aux médias, les militaires ont voulu l'arrêter mais n'étant pas au village ce jour-là, ils s'en sont pris à sa fille, alors âgée de 15 ans, Maina. Et elle a disparu. Depuis le premier jour de son arrestation, nous avons tenté de la retrouver, mais ils n'ont jamais constaté son arrestation. J'ai donc monté une campagne sur cette affaire, mobilisant des acteurs nationaux et internationaux, et les autorités ont été obligées d'ouvrir une enquête interne. En apprenant l'ouverture de l'enquête, l'armée a reconnu avoir arrêté la jeune fille, mais a prétendu qu'elle était morte en cours de route car elle avait tenté de s'échapper. Nous avons contesté cette version car nous n'avions jamais vu de corps. Nous sommes allés sur les lieux où ils prétendaient qu'elle avait tenté de s'échapper. Il n'y avait aucune preuve de cet événement. Nous avons donc maintenu la pression. Une nouvelle enquête a révélé qu'elle n'avait pas été tuée en route, mais qu'elle avait été emmenée à la caserne militaire où elle avait subi de graves tortures : ils ont immergé sa tête dans l'eau froide, l'ont fait suffoquer avant de lui infliger des chocs électriques, provoquant sa mort. L'armée a mis cela sur le compte de certaines personnes qui n'auraient pas suivi les règles de procédure. J'ai de nouveau contesté cette version. J'ai demandé que le corps soit rendu et que la vérité soit rendue publique. Les membres de

la famille ont subi des menaces permanentes et nous avons dû les protéger. La mère a dû prendre un nom d'emprunt, changer de village, etc. Finalement, en 2007, nous sommes parvenus à faire exhumer le corps de Maina avec l'aide d'experts internationaux en médecine légale. Cela a permis de faire la lumière sur les circonstances de sa mort. Nous avons alors demandé l'ouverture d'une enquête pénale sur cette affaire. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre cinq militaires de haut rang impliqués : trois d'entre eux se sont enfuis et ont quitté le pays, deux n'ont toujours pas été arrêtés... Mais nous continuons à y travailler.

Maintenir la vigueur de notre combat

J'ai passé la majorité de mon temps à travailler directement sur le terrain avec les victimes de violation des droits de l'homme et à essayer de les aider dans leur quête de justice. Je regrette que malgré les centaines de dossiers que nous montons, quasiment aucun coupable n'ait encore été présenté à la justice [...] De plus, la nature politique du travail en faveur des droits de l'homme et les risques auxquels font face les défenseurs dans leur lutte contre les crimes commis par l'État mettent ceux qui interviennent sur le terrain dans des situations très difficiles [...] Dans de nombreux pays, la pratique de la torture et d'autres violations des droits de l'homme s'est construite sur plusieurs décennies. Leur déconstruction et leur prévention nécessitent donc un engagement et un travail à long terme. En bénéficiant des expériences d'autres organisations, en forgeant des alliances et grâce à un activisme sans cesse renouvelé, il est possible d'atteindre cet objectif. Cet espoir de changement est important pour maintenir la vigueur de notre combat. Je remercie tous les membres d'ACAT pour leurs efforts continus dans la lutte contre la torture et l'impunité. ●